

# Bulletin de santé du végétal - Auvergne

## n°14 du 11 juillet 2017



**Données du réseau:** 30 parcelles ont été observées les 10 et 11 juillet, 12 dans le vignoble de St Pourçain et 18 dans celui des Côtes d'Auvergne.



### **Stades de la vigne:**

Les grappes sont maintenant complètement fermées. On a toujours 15 jours d'avance par rapport à l'année dernière. Dans certaines rares situations, on observe les prémices de la véraison.

Il y a encore eu des orages violents cette semaine, avec des dégâts de grêle très variable et localement très importants.

### **Observations Ravageurs :**

#### **Tordeuse (Eudémis) :**

Le second vol peine à se déclencher, sans doute à cause de la météo : de fortes chaleurs, puis de fortes pluies. Aucune ponte n'a encore été observée, par contre on observe des pontes avortées.

La météo peut perturber l'activité de ponte des femelles, mais également la viabilité des œufs. Des conditions ensoleillées et sans excès de chaleur leur sont favorables.

Il est important de suivre les pontes pour quantifier le risque à la parcelle. On devrait pouvoir observer les premières dans les jours à venir.



Photos 2016



Pontes fraiches



Pontes stade « tête noire »

#### **Cicadelle de la flavescence :**

Les larves sont toujours présentes ; elles sont actuellement au stade larvaire L3 et L4, où elles sont moins visibles.

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

**Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture**

**Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42**

**Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation**

# Bulletin de santé du végétal - Auvergne

## n°14 du 11 juillet 2017

### Cicadelle verte :

Le seuil de nuisibilité passe maintenant à 50 larves pour 100 feuilles. Aucune parcelle ne dépasse le seuil.



Cicadelles vertes de 2 générations différentes sur une même feuille : une vieille de la première génération à gauche et une jeune de la seconde à droite



Larve en train de se transformer en adulte

### Observations Maladies :

Le BSV s'appuie sur le réseau Modélisation animé par l'IFV du Val de Loire, pour l'évaluation de la situation sanitaire en ce qui concerne le Mildiou, l'Oïdium et le Black rot. Afin de vérifier la pertinence de la modélisation, des témoins non traités sont suivis en parallèle.

### Mildiou:

Des sorties de mildiou sur feuilles sont fréquemment signalées cette semaine, elles correspondent aux contaminations ayant eu lieu lors de la dernière semaine de juin.

D'après le modèle, le risque reste élevé, c'est-à-dire que les conditions climatiques sont favorables au mildiou. Mais comme le stade fermeture de la grappe est atteint sur une grosse majorité des parcelles, le risque réel est bien moindre. Les jeunes feuilles pourront être contaminées mais la maladie ne devrait pas toucher les grappes.



Symptômes sur feuille avec sporulations (feutrage blanc)

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture  
Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42  
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

# Bulletin de santé du végétal - Auvergne

## n°14 du 11 juillet 2017

Vignes

### Oïdium:

Le nombre de parcelles avec symptômes augmente encore : 8 sont touchées cette semaine contre 5 la semaine dernière dont 7 dans le Puy-de-Dôme.

Les symptômes sont encore légers mais commencent à s'étendre : là où la semaine dernière seule une baie était touchée, cette semaine, il y en a 3 d'atteinte. La météo prévue pour les prochains jours est favorable à la maladie.

Les grappes perdent leur sensibilité à l'oïdium à partir de la fermeture de la grappe, mais si des symptômes sont présents, et même minimes, ils peuvent continuer à se développer jusqu'à la récolte.

Il faut donc être très vigilant, et bien surveiller ses parcelles, surtout le chardonnay.

Le modèle prévoit des contaminations possibles cette semaine mais limitées.



Repiquage sur feuille en faces supérieure et inférieure



Repiquage sur grappe

### Black rot:

Pas de nouvelles sorties sur feuilles observées. Les grappes sont toujours saines. Le risque diminue encore.

### Botrytis :

On observe des baies pourries de plus en plus souvent.

Il y a plusieurs facteurs pouvant expliquer cette apparition précoce de la pourriture. D'abord de nombreux déchets de fleurs sont restés coincés longuement dans la grappe après la floraison. Aussi, il y a eu une attaque importante de vers de la grappe en première génération; les blessures causées par ces dernières sont autant de portes d'entrées pour la contamination. Plus récemment les impacts de grêle ont également causé des blessures provoquant de la pourriture. Enfin, les températures sont chaudes avec souvent une forte humidité.

Il va être important d'effeuiller sur les parcelles les plus sensibles.



Les baies pourries sont souvent à l'intérieur des grappes, là où l'humidité est maximale.

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

# Bulletin de santé du végétal - Auvergne

## n°14 du 11 juillet 2017

Vignes

### Maladie du bois :

De nouveaux cas sont signalés. La période de grosse sensibilité débute.



Maladie du bois de forme apoplectique : le cep meurt d'un coup



Forme lente de maladie du bois : les symptômes apparaissent lentement

### Adventices :

#### **Attention à la présence d'ambroisie sur les parcelles !**

Pour rappel, l'ambroisie à feuille d'armoïse fait l'objet dans nos départements d'un arrêté de lutte au titre de la santé publique.

Son pollen est hautement allergisant. **La destruction de cette plante est donc obligatoire.** Vous trouverez plus de précision dans la note nationale ambroisie :

[http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note\\_nationale\\_BSV2014\\_ambrosies\\_cle889edb.pdf](http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_BSV2014_ambrosies_cle889edb.pdf)



### **Prévision météo :**

**Prévisions du 12 au 18 juillet : temps sec et chaud, mais sans canicule.**

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture  
Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42  
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation